CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

SERVICE DE SOINS INTENSIFS

Un membre de votre famille ou un de vos proches est hospitalisé aux soins intensifs. Cela peut être une source de stress pour lui comme pour vous. Cette brochure a pour objectif de définir comment soigner votre proche ensemble.

ULB VUB

Le service de soins intensifs (USI) est une unité de soins de haute technicité prenant en charge les patients avec une défaillance d'organe(s) majeure nécessitant leur surveillance 24h/24 et 7 jours/7.

ADMISSION DES PATIENTS

L'admission d'un patient aux soins intensifs **prend du temps**, car nous devons installer les différents appareillages de surveillance et de traitement. Il ne sera donc pas possible de voir votre proche **dans les deux premières heures** mais nous vous permettrons de le voir dès que possible.

LORS DE L'ARRIVÉE DU PATIENT

Lors de votre première visite, nous vous demanderons de nous communiquer un certain nombre d'informations :

1. Les **coordonnées d'un proche** de référence pour la transmission des informations
2. Le **nom du médecin traitant** du patient
3. Si votre proche nécessite des **lunettes** ou **prothèses auditives**
4. Les différents **médicaments** pris à la maison
5. Les **allergies** éventuelles

LES VISITES

Nous vous encourageons à venir visiter votre proche hospitalisé.

Les horaires de visite sont de **15:00 à 19:30**

Il est possible de venir en dehors de ces heures mais uniquement sur **rendez-vous**

2 personnes proches max. sont autorisées dans la chambre

Il est possible qu'il vous soit demandé de **sortir de la chambre** pour réaliser certains soins

Les visites des enfants de moins de 12 ans doivent être organisées à l'avance avec l'équipe de soins.

COMMENT AVOIR DES NOUVELLES DE MON PROCHE ?

Ne pouvant pas vérifier l'identité de la personne à qui nous parlons, **nous ne sommes pas en mesure de transmettre des informations médicales précises par téléphone. Il est possible de nous joindre 24h/24, mais notez que nous sommes moins disponibles en matinée.**

! En cas de changement d'état du patient ou d'information urgente à transmettre, le médecin en charge du patient appellera la personne de référence.

Si vous en ressentez le besoin, un.e psychologue est disponible en journée ainsi qu'un.e assistant social.e pour vous aider dans vos démarches.

Vous pourrez également rencontrer les **membres de l'équipe soignante** (infirmiers, médecins, kinés, psychologue, assistante sociale, ...) durant les heures de visite.

Il est également possible de **prendre rendez-vous avec le médecin** selon ses disponibilités. Veuillez noter que le médecin et l'infirmier.e qui s'occupent de votre proche peuvent changer d'un jour à l'autre. Ne vous inquiétez pas, **les informations sont transmises 3 fois par jour à toute l'équipe**.

LES PROCHES AU CENTRE DES SOINS

Votre proche est hospitalisé dans un service de soins aigu très médicalisé, ce qui peut être source d'angoisse et de désorientation pour lui. Nous avons aussi **besoin de vous** pour le réconforter et de votre aide pour lui créer un environnement personnalisé.

N'hésitez pas à apporter des **dessins**, des **photos**, des **messages** afin de les afficher dans la chambre et permettre à votre proche de trouver des repères et des sources de réconfort.

Malgré tous les appareillages, il est important que vous puissiez **toucher**, donner la main à votre proche. Tout contact physique peut le rassurer.

Si vous le souhaitez, il est également possible de prendre part à certains soins. N'hésitez pas à nous transmettre vos souhaits.

CHARTE DES VISITES

1

Comme prévu par la loi, la prise de **photo** ou de **vidéo** est strictement interdite.

2

Veuillez-vous **désinfecter** les mains en entrant et sortant de la chambre. Pour les chambres isolées, veuillez suivre les recommandations de protection communiquées par l'équipe soignante.

3

Respectez le **calme** et limitez vos déplacements dans le service afin de garantir l'intimité des autres patients.

4

Merci de **respecter** le travail des équipes, y compris lorsqu'elles sont occupées avec d'autres patients. Eviter de circuler inutilement dans les couloirs.

5

Il n'est pas nécessaire de nous signaler chaque **signal sonore d'alerte**. Les centrales de monitoring offrent un suivi des patients en continu.

6

Merci de ne pas nous déranger lors de notre **travail administratif** au bureau. L'encodage est une partie importante du suivi des patients.

ℹ Nous restons toutefois disponibles pour répondre à vos questions une fois nos tâches terminées.

SORTIE DE L'USI

Le transfert d'un patient hors des soins intensifs est réfléchi et discuté en équipe. Lorsque nous estimons que le patient n'a plus besoin d'une surveillance aigue de nos soins, celui-ci sera transféré dans une unité d'hospitalisation.

TRAUMA CENTER
LIFE TRAUMA NETWORK

CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

AVIS AUX PATIENTS ADMIS POUR TRAUMATISME(S) SÉVÈRE(S)

PARTICIPATION AU REGISTRE DES PATIENTS TRAUMATISÉS SÉVÈRES «TRAUMA REGISTER DGU®»

Le CHU Saint-Pierre est certifié **Trauma Center DGU®** de niveau 1.

C'est un label de qualité démontrant notre expertise de prise en charge des victimes de traumatismes graves.

En tant qu'hôpital universitaire, nous participons à la **recherche médicale**. Certaines données relatives à votre traumatisme seront encodées **anonymement** dans le registre allemand «TraumaRegister DGU®».

Ce registre est une base de données scientifique, à laquelle de nombreux hôpitaux européens certifiés contribuent dans un objectif commun de recherche, et d'amélioration des pratiques médicales.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS PARTICIPER À CE REGISTRE, VEUILLEZ CONTACTER :

Dr Paulin YONDOU
gildas-paulin.yondousandjo@stpierre-bru.be

Dr Emilie BILS
emilie.bils@stpierre-bru.be

COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT

Le matériel déployé autour du patient permet d'assurer un **soutien** et une **surveillance continue** de ses paramètres vitaux. Selon son état de santé, le patient sera ainsi plus ou moins appareillé. A côté de l'aspect visuel, un aspect sonore caractérise les chambres des soins intensifs.

LE SCOPE/MONITORING
Il indique les valeurs de fréquence cardiaque, pression artérielle et saturation en oxygène.

SONDE GASTRIQUE
Insérée par le nez (ou la bouche) et reliée à l'estomac, elle permet de nourrir le patient.

LE CATHÉTER VEINEUX
Inséré dans une grosse veine, il permet la perfusion de différents liquides contenant des médicaments à l'aide de pompes et pousse-seringues.

LES ÉLECTRODES
Placées sur le thorax et reliées au monitoring, ces capteurs assurent une surveillance continue du rythme cardiaque et de la fréquence respiratoire.

LE DRAIN THORACIQUE
Il permet d'évacuer les liquides qui se seraient éventuellement accumulés autour des poumons et du cœur.

LE SATUROMÈTRE
Placée au bout du doigt, ce petit capteur en forme de pince permet de mesurer la saturation en oxygène.

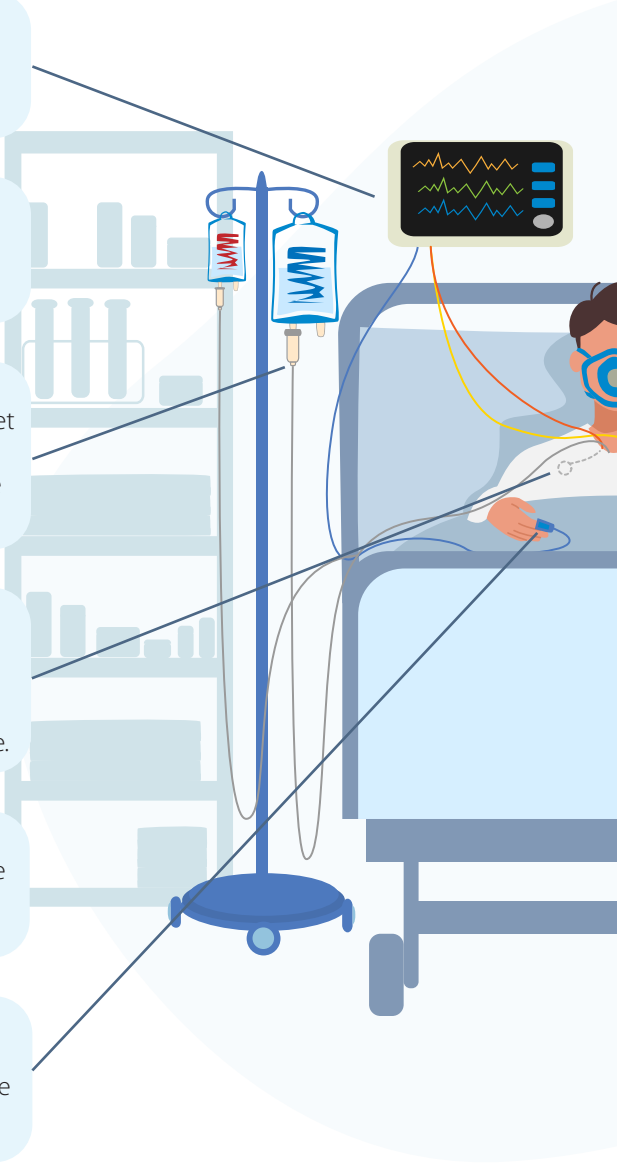

Les **différentes alarmes** informent en continu le personnel soignant de l'état du patient. **Les entendre ne doit pas vous faire céder à la panique** ; elles constituent des indicateurs qui permettent aux soignants d'adopter l'attitude thérapeutique la plus indiquée.

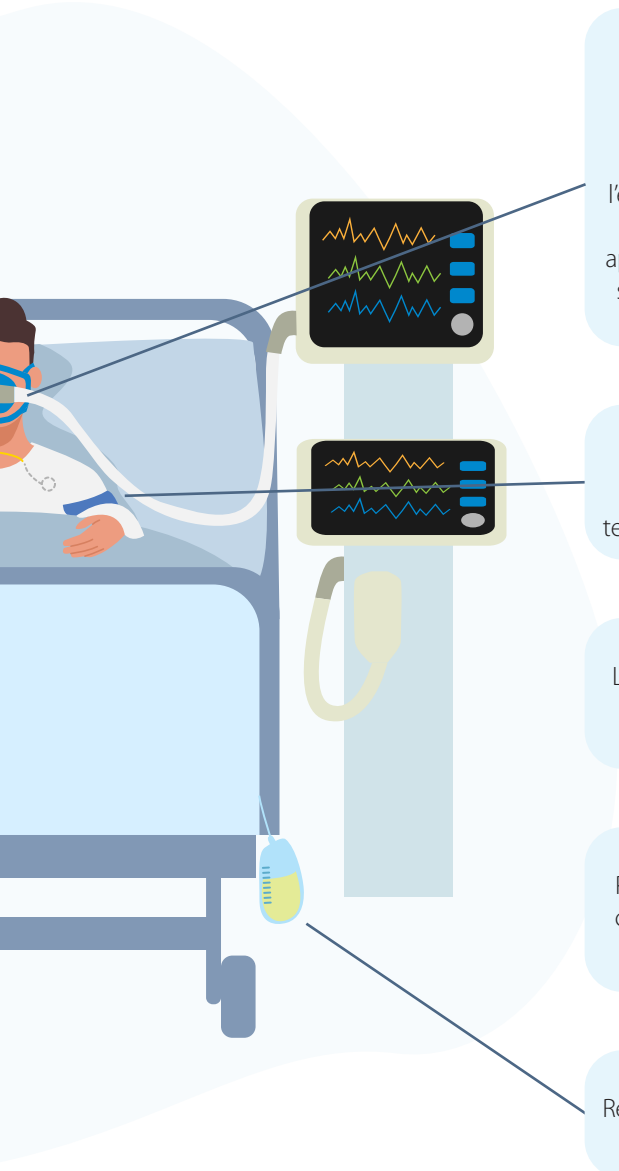

LE RESPIRATEUR

Relié à un tuyau arrivant dans la trachée (on parle alors d'intubation) le respirateur offre au patient une assistance respiratoire. Si le tube l'empêche de s'exprimer verbalement, le patient recouvrera la parole peu après son retrait. Pour une question de sécurité, le patient ne peut pas boire lorsqu'il est intubé.

LA MANCHETTE À PRESSION

Placée autour du bras, elle permet lorsqu'elle se gonfle de mesurer la tension artérielle à un moment précis.

LES CONTENTIONS

Les mains du patient doivent parfois être attachées pour maintenir sa sécurité.

LE CATHÉTER ARTÉRIEL

Positionné dans l'avant-bras ou dans la cuisse il permet de mesurer la pression artérielle et de prélever du sang.

LA SONDE VÉSICALE

Reliée à la vessie, elle permet de mesurer la quatité d'urines.

STP-BR-0466 - 01/25

CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

Site Porte de Hal
Rue Haute 322, 1000 Bruxelles
+32 (0)2 535 31 11
www.stpierre-bru.be

Numéros utiles

BUREAU INFIRMIER USI 1	02 535 40 82
BUREAU INFIRMIER USI 2	02 535 41 42
ASSISTANTE SOCIALE	02 535 48 74
PSYCHOLOGUE	02 535 46 34
MÉDIATION	02 535 32 48